

DEPARTEMENT
OISE
CANTON
THOUROTTE
COMMUNE
RIBECOURT- DRESLINCOURT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

DECISION DU MAIRE

N° 2023-073

**DECISION DE PAIEMENT D'HONORAIRES
SELARL HARDY-BOSSE, PICY MACQUIN, COMMISSAIRES DE JUSTICE**

Nous, **Jean-Guy LETOFFE**, maire de la ville de Ribécourt-Dreslincourt ;

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2023-024 du 6 mars 2023 portant délégation au Maire pour fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

Vu le bail professionnel conclu le 20 mai 2019 et son avenant régularisé le 1^{er} octobre 2021 ;

Considérant que l'étude de Maître HARDY-BOSSE, PICY MACQUIN, huissiers de justice à Noyon, a délivré, à la demande de la commune, deux commandements de payer en raison d'impayés de loyers ;

DECIDONS :

Article 1er – d'ordonner le paiement de la somme de **157,12 euros TTC** et de la somme de **127,64 euros TTC** à la SELARL HARDY-BOSSE, PICY MACQUIN, Commissaires de justice, 24 avenue de la libération à Noyon, au titre de ses frais et honoraires établis respectivement selon factures 23.06.1043 et 23.06.1044 du 08/06/2023.

Article 2 – Charge Monsieur le Directeur Général des Services et le Trésorier Municipal, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 – Dit que la présente décision fera l'objet d'une information auprès du Conseil Municipal.

Article 4 – Précise que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux/gracieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification. La saisine du Tribunal administratif, 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Ribécourt-Dreslincourt, le 13 juin 2023

Jean-Guy, LETOFFE
Maire

Mis en ligne le 04/07/2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 060-216005314-20230613-D2023073-DE



PAGE ANNULEE